

Domaine Direction



QCM d'évaluation – Règles et procédure



Mise à jour : 24/10/2021

Chaque module est validé selon la règle d'évaluation précisé sur sa fiche cadre. Pour la totalité des modules du domaine direction, il s'agit d'un QCM d'évaluation fait après une formation en FFP (formation en présentiel ou en visio) ou après une préparation en FOAD.

En FFP

1. Le stagiaire s'inscrit au module et assiste au temps de face à face pédagogique (FFP). Une feuille d'émargement attestant les présents est téléchargée sur le SIFFA/AFS administrative de l'OFA

Ou en FOAD

Le stagiaire s'inscrit au module prévu au calendrier affiché sur www.athle.fr l'OFA et travaille en formation à distance (FOAD) avec un délai de préparation.

Ensuite:

2. Sa présence est enregistrée dans l'évènement ad hoc du SIFFA.
3. Pour les formations en FFP, un mail est envoyé au stagiaire dans les jours suivants la réception de la feuille d'émargement.
Pour les formations uniquement en FOAD, un QCM est envoyé après la date limite d'inscription.
Ce lien reste actif pendant 30 jours ou jusqu'à sa tentative
4. Le candidat effectue sa 1^{ière} tentative et le résultat est enregistré dans le SIFFA – ou bien le délai de 30 jours s'écoule sans tentative.
5. A l'issue de la première tentative ou du délai de 30j :
 - Soit réussite et le module s'inscrit comme validé dans sa fiche web acteur (livret de formation) du stagiaire.
 - Soit échec (ou non tentative au bout des 30j) :
6. En cas d'échec, un second mail est envoyé avec un message standard et un lien pour pouvoir accéder à une deuxième tentative de QCM en ligne sur la plateforme. Ce lien reste actif pendant 60 jours.
7. Le candidat effectue sa 2^{ième} tentative ou le délai de 60j s'écoule sans tentative.
8. Le résultat de la 2^{ième} tentative est enregistré :
 - Soit réussite et le module s'inscrit comme validé dans sa fiche web acteur (livret de formation) du stagiaire
 - Soit échec (ou non tentative au bout des 60j).
9. En cas de deuxième échec, le candidat devra refaire la formation, sauf procédure dérogatoire justifiée.

Règles standardisées des QCM de validation du **domaine direction** :

- 10 questions aléatoires issue de la banque de questions du module
- 3 réponses proposées/question, 1 seule réponse juste
- 10 minutes maximum pour réaliser le questionnaire du QCM Taux de réussite exigé pour validation :